

CERTIFICATS

LIBERTÉ
ARMÉE D'ITALIE

ÉGALITÉ

ETAT-MAJOR GÉNÉRAL

Au Quartier-Général de Nice, le 1^{er} Germinal,
l'an 4^e de la République Française, une et indivisible.

SCHÉRER, GÉNÉRAL EN CHEF DE L'ARMÉE D'ITALIE

Certifie à qui il appartiendra que le Général divisionnaire Fontbonne a servi dans l'armée d'Italie depuis l'époque où j'en suis venu reprendre le Commandement, qu'il y a été employé par moi dans la 3^e Division de la Côte, ou il a rendu de grands services à la Chose publique, par l'activité qu'il a mise à procurer des transports et des fourages à l'armée sans lesquelles cette même armée couroit risque de manquer d'objets les plus essentiels ; qu'il a été depuis employé à organiser l'armée suivant l'arreté du directoire, qu'enfin pendant tout le temps qu'il a été sous mes ordres, je n'ai rien vu qui ne marquât qu'il étoit un militaire attaché à ses devoirs et à la chose publique.

en foi de quoi je lui ai délivré le présent Certificat pour lui servir à telle fin que de raison.

SCHERER.
